

## CONDITIONS DE PARTICIPATION AU JEU CONCOURS DU MIGS

- i. Le Montreux International Guitar Show (ci-après dénommé Le MIGS) détient la compétence et il assume toute responsabilité en matière d'organisation et de déroulement du jeu-concours et de la distribution des prix. Ce jeu-concours n'a aucun lien avec Facebook ou Instagram et il n'est en aucune façon sponsorisé, soutenu ou organisé par Facebook ou Instagram. Le MIGS libère Facebook et Instagram de toute prétention formulée par des tiers en relation avec ce jeu-concours.
- ii. Sont autorisées à participer toutes les personnes physiques dès 18 ans domiciliées en Suisse ou à l'étranger. Les collaborateurs et collaboratrices du MIGS (bénévoles inclus) et leurs proches ainsi que les collaborateurs et collaboratrices des partenaires et/ou agences impliquées dans l'événement ne sont pas autorisé(e)s à participer.
- iii. La participation au jeu-concours est gratuite. Une seule Elle est possible via les pages Facebook et Instagram du MIGS durant la période mentionnée dans le post. Pour participer au concours, le participant ou la participante doit suivre les instructions du post correspondant. Le gagnant ou la gagnante sera tiré(e) au sort parmi toutes les réponses postées, resp. tous les commentaires et réactions au post du jeu-concours. Le gagnant ou la gagnante sera avisé(e) personnellement par le MIGS ou son partenaire.
- iv. Le gagnant ou la gagnante autorise explicitement Le MIGS à publier son identité en indiquant son nom d'utilisateur ou d'utilisatrice Facebook ou Instagram et/ou son identité sur la page Facebook et Instagram du MIGS. En prenant part au jeu-concours, le participant ou la participante accepte la publication de photos et d'enregistrements vidéo en lien avec la participation au jeu-concours sur les pages Facebook et Instagram du MIGS.
- v. En prenant part au jeu-concours, le participant ou la participante accepte que les données collectées soient utilisées pour le bon déroulement du concours ainsi qu'à des fins de marketing. Les données ne seront pas transmises à des tiers. Les données collectées sont traitées selon les principes de la bonne foi. Le MIGS traitera et utilisera électroniquement les données conformément à la loi fédérale sur la protection des données en vigueur. Les prescriptions en matière de traitement des données personnelles selon la loi fédérale sur la protection des données seront respectées à tout moment.
- vi. Le MIGS se réserve le droit d'exclure des participants en cas de soupçon ou de constatation d'abus et/ou de violation des présentes conditions de participation ou pour tout autre motif important. Le MIGS est également en droit de modifier le concours à tout moment et de le suspendre, de l'annuler ou de le clore prématurément si des motifs impératifs l'exigent.

- vii. Aucune correspondance ne sera échangée au sujet du concours. Aucune conversion en espèces ni échange des lots attribués ne sont possibles. Tout recours juridique est exclu.
- viii. Le jeux-concours est soumis exclusivement au droit suisse. Le for exclusif est **Lausanne**.

Fait à **Montreux**, le 1er avril 2022.